RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée des Métiers du Bâtiment

Felletin

Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

code RNCP : n°38578

Date de publication : 23/01/2024

www.greta-du-limousin.fr

BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH)

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

OBJECTIFS

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- Apporter une réponse technique et économique à une demande ;
- Concevoir des solutions constructives, depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, en intégrant toutes les contraintes techniques, économiques et environnementales ;
- Préparer et lancer la production d'un ouvrage ;
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité et la prévention des risques ;
- Gérer un chantier ;
- Encadrer des équipes ;
- Collaborer avec des partenaires.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Être titulaire ou justifier d'un niveau Bac STI, S, ES ou professionnel

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH)

Durée

- 1 200 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- BTS Systèmes constructifs bois et habitat, diplôme de niveau 5
- Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- Examens ponctuels en fin de formation
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordée

Modalités de formation

- Alternance de périodes en centre de formation et en entreprise
- Formation en présentiel

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 16 500 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

- **RNCP38578BC01 - Analyse d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte :**

Quantifier les besoins et les ressource; estimer les coûts, rédiger un document professionnel de communication.

- **RNCP38578BC02 - Dimensionnement d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte :**

Calculer les résultats; modéliser les résultats, interpréter les résultats.

- **RNCP38578BC03 - Conception de systèmes constructifs bois :**

Éco-concevoir une solution technique; élaborer le dossier d'exécution et le dossier des ouvrages exécutés (DOE); préparer la réalisation; planifier les activités et l'utilisation des ressources; concevoir des solutions sûres; présenter oralement un dossier ou une situation; coopérer avec les acteurs du projet; assurer une veille et capitaliser des informations.

- **RNCP38578BC04 - Suivi de chantier :**

Gérer les dépenses et le budget; analyser les risques en situation de travail; maîtriser les impacts environnementaux du chantier; assurer la qualité de la construction.

- **RNCP38578BC05 - Expérimentation et mise en œuvre :**

Expérimenter des solutions constructives; maîtriser les techniques de mise en œuvre sur chantier; maîtriser les mesures de prévention en phase de réalisation; manager une équipe.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Il est possible sous certaine conditions de poursuivre en licence professionnelle dans le secteur du bâtiment.

Métiers accessibles : Technicien de fabrication, Technicien d'études.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : Inscription obligatoire 3 semaines minimum avant la formation

date de mise à jour : 13/01/2026